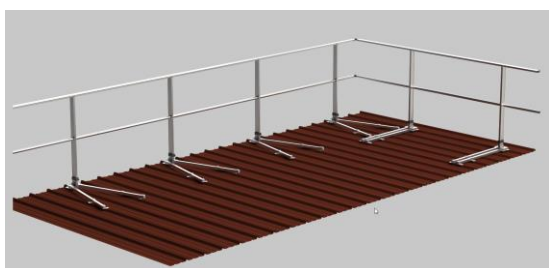




## ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Garde-corps FASTGUARD®  
sur bac acier droit et incliné



Nous soussignés, L'Échelle Européenne, Parc Marcel Dassault, 447 rue Henri Farman – 34430 Saint Jean-de-Védas, attestons que le garde-corps FASTGUARD® sur bac acier droit réf EEBA-D3 V2 et incliné 25° réf EEBA-I3-V2 a été dimensionné selon les exigences de la norme NF E 85-015 : 2019.

Le garde-corps doit être installé sur un bac acier ou panneaux sandwich minimum 0.4 mm d'épaisseur et être fixé pour chaque embase avec 5 vis drillnox DBS2 fournies par nos soins. L'entraxe maximum entre montant à respecter est de 1,50 m.

La mise en place d'une plinthe est obligatoire pour tout acrotère inférieur à 100 mm.

Il est nécessaire de lire et de respecter les recommandations de la notice d'installation fournie avec le garde-corps.

NF E 85-015 : 2019

Garde-corps sur bâtiment

Fait à Saint Jean de Védas, le  
21/06/2024

Clément Dubourg  
Directeur général



L'ECHELLE EUROPEENNE  
Parc Marcel Dassault  
447 Rue Henri Farman  
34430 SAINT JEAN DE VEDAS - FRANCE